

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par Mr Van Grootenbrulle, Bourgmestre faisant fonction de la commune d'Ath, en date du 11/10/2021 ;

L'autorisation	N°ECP036
Est délivrée à	Gaëtan Vanacker
Domicilié à	Chemin à Cailloux, 1 à 7822 Meslin L'Evêque
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« <b>La Fermette</b> », situé Chemin à Cailloux, 1 à 7822 Meslin l'Evêque <b>Coordonnées GPS</b> : 50.63628, 3.82015
Superficie	1,80 hectare
Capacité maximale autorisée par le label	90 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 21/12/2031.**

Le 22/12/2021

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

**Adèle Guillaume**